

més noms et de nouveaux détails biographiques. Combien d'argent la *Presse associée* a-t-elle dépensé sur cette savoureuse primeur ? Je n'en sais rien ; le chiffre doit-être vénérable, mais je ne crains pas d'affirmer qu'il n'a point dû dépasser la somme de patience que le lecteur a consommée dans cette mémorable circonstance.

Je vois souvent dans les journaux : " Mr. X., vicair de Stanfold, a été transféré à Ste. Julie de Somersset ; " ou bien : " Mr. H a été élu pour la cinquième fois maire de Gaspé. " Et je comprends cela ; car je puis avoir besoin de correspondre avec Mr. X, et le journal m'a rendu un service en m'annonçant qu'il demeure maintenant à Ste. Julie. De même, il est utile, sinon important, pour moi de savoir que Mr. H est maire de Gaspé. Si j'ai des renseignements à demander dans cet endroit, je saurai à qui m'adresser. Mais que le télégraphe m'annonce, par exemple, " que Madame Smith, de Troy, a confectionné un couvre-pieds composé de 27,000 morceaux " ou " que les amis de M. Piper, *alderman* de Toronto, lui ont présenté une Adresse accompagnée d'une pipe en écume de mer, " je me demande en quoi cela peut me servir ou m'intéresser. Car, après tout, la *Presse*, qui se plaint constamment que ses abonnés ne payent point ou payent mal, a-t-elle jamais réfléchi à la manière dont elle remplit elle-même sa partie du contrat ? Nous souscrivons à un journal qui nous promet, dans son prospectus, des nouvelles exactes et des choses intéressantes. Puis, chaque numéro, au lieu de nous apporter le menu promis, nous sert des mets de haute fantaisie sans doute, mais manquant complètement de saveur. Est-il étonnant, après cela, que nous chicanions un peu sur l'addition ?

A côté des riens, il y a encore les nouvelles incomplètes qui peuvent se ranger dans la même catégorie. Ainsi, mon journal du matin, sous le titre : *Special from Montreal*, me dit : " Le juge Mackay a rendu son jugement dans l'affaire d'A contre B. " Ou bien, *Special from Ottawa* : " La cour d'échiquier, sous la présidence du juge Fournier, a donné sa décision sur la pétition en droit des commissaires de chemins à barrières. " Qu'est-ce que cela peut me faire ? Ce que je voudrais savoir, ce qui m'intéresse, c'est quel a été le juge-

ment, dans quel sens le décret a été rendu : sans cela la nouvelle n'a pour moi aucune importance, et, de fait, elle n'en a pour personne. J'aime presque autant lire un fait-divers qui débute par des choses très intéressantes pour finir par l'éloge du *Zozodont* ou par une réclame en faveur d'une nouvelle machine à coudre. Depuis quelques années, nos journaux ont pris tout doucement l'habitude de nous servir des plats de cette façon.

Il y a encore une chose que les journaux exploitent avec une ardeur digne d'un motif plus utile, ce sont les mariages en haut lieu, *Marriage in High Life*. La chose est devenue d'un commun à faire lever les épaules aux gens sensés ; c'est un peu comme le fameux titre d'*écuyer* : on se distingue plus en l'omettant qu'en l'accolant à son nom. Tous les jours, ou presque tous les jours, mon journal m'annonce dans un endroit bien visible de sa deuxième page, sous la rubrique : *Marriage in High Life*, que M. F a conduit à l'autel Melle. S, fille de Y, petite-fille de N, nièce de R, sœur de Z, etc ; la bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend B, assisté des révérends C, D et E, oncle, frère, cousin et petit cousin de la mariée. Les garçons et filles d'honneur étaient....(ici une liste de noms et de qualités interminables). Puis vient la description des toilettes ; on ne nous fait pas grâce d'un seul détail ; chaque boucle, chaque bouton, chaque bout de ruban est décrit avec une conscience d'anatomiste ou plutôt de garçon de boutique. Ensuite, brille la liste des cadeaux ; j'en ai vu une qui remplissait toute une colonne de journal. Ce n'est pas tout, il y a le déjeuner et l'itinéraire du voyage de l'heureux couple avec les souhaits du rédacteur. Or je déclare qu'un abonné qui lit ces fadeurs jusqu'au bout a plus que gagné le prix de son abonnement, et est bien fondé à plaider compensation quand le propriétaire vient lui réclamer sa souscription.

Il y a un autre sujet, tout nouveau, dont on abuse énormément depuis quelques semaines : c'est la réception des membres honoraires de la nouvelle Académie des Arts d'Ottawa. Je lis chaque jour un ou deux entrefilets du genre de celui-ci :

" HONNEUR RENDU A UN DE NOS CONCITOYENS. — Mr. A. B., de cette ville, a été, sur demande de Son Excellence le Gouver-